



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE Bureau

PROCES VERBAL N° 05 – SAISON 2025/2025

Réunion du :	Lundi 13 octobre 2025
Responsable :	GERNIGON Romain
Présent(s) :	BETHELOT Marc, CESBRON Hervé, CHARUAULT Benjamin, JANSING Nick et JONCHERAY Jean-Christophe
Excusé :	BOUGDAR Hatem

Préambule :

M. BOUGDAR Hatem, membre du club de US MAZE (502009) et FC DU PLESSIS GRAMMOIRE (522850) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ces clubs.

M. BETHELOT Marc, membre du club de AS CHAZE VERN (549478) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. CESBRON Hervé, membre du club de AV. SP. DES MAUGES (547058) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. CHARUAULT Benjamin, membre du club de CHEMILLE MELAY OLYMPIQUE (580940) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

1. Approbation PV

Le PV n° 3 du 30 septembre 2025 est approuvé sans remarque particulière.

Le PV n° 4 du 8 octobre 2025 Lois du Jeu est approuvé sans remarque particulière.

2. Point effectifs

Validation arbitre stagiaire

- Nolhan ONLLON (JAD U15)

Arrêt

- Bastien BOSSE (D3)

N'ayant fait aucune démarche de renouvellement à ce jour, par conséquent retirés des effectifs :

- Juan Antonio AVILA (D3)
- Jonathan MONGIN (D2)

- Abdessalam DAOUD (AAD1)
- El Haddad MAHADALI (AAD2)
- Jorys FLORIN (D3)
- Guewen GOGUET (D3)
- Abdelkrim Al FARS (AAD1)
- Mathis JOUBERT (U19)
- Sékoumar SYLLA (U19)
- Mohamed Yacine MOUHIME (U19 + Futsal)
- Ylan FAUCHEUX (stagiaire U17)
- Yohan PELE (U15)
- Maelys REISS GAIGEOT (stagiaire U17)

Remis à disposition de la Ligue au District

- Maeva ORHON (U19)
- Louane GOURDON (U19)
- Dorian GOUGEON (R3) jusqu'à la réussite de son test physique en Ligue

FIA :

A noter 17 nouveaux arbitres reçus lors de la 1^{ère} FIA organisée dans le 49, dont 3 féminines.

Prochaines consignes prévues ce vendredi 17 octobre. Encadrement assuré par Thomas et Hervé.

3. Point effectifs suite aux stages de rentrée et décisions

Un point est fait sur les arbitres qui n'ont pas participé aux stages de rentrée.

La CDA acte l'application des sanctions prévues au RI à l'encontre des différents arbitres listés ci-dessous, prenant effet à compter de ce jour.

Absences non excusées : sont non désignables, sont rétrogradés d'une division immédiatement, et seront convoqués le 22 novembre pour passage du test TAISA :

- Charles BASTARD (stagiaire)
- Dominique BITJICK (D4)
- Donovan CHERON (stagiaire U19)
- Noé GIRAULT (U17)
- Nicolas GOURDON (stagiaire)
- Stanislas JOSEPH (D3)
- Estebane LEBLANC BRARD (U15)
- Lenzo TROST (stagiaire)

Absents excusés au 2 stages :

- Farid BACAR (D4) → désignable et convocation au test physique
- Emeric DOSSO (D3) → non désignable et convocation au test physique
- Alexis RAY (D3) → non désignable et convocation au test physique
- Théo ROMAGNE (D2) → désignable et convocation au test physique

Echecs au test physique : 1^{ère} fois

- David CHARLEUX (D2) → sera désigné en D3 jusqu'au rattrapage du test physique
- RIVAIN Ludovic (D1) → sera désigné en D2 jusqu'au rattrapage du test physique

Echecs au test physique : 2^{ème} fois

- Kamel BOUHARI (U15) : non atteinte du palier de sa division – désignation uniquement sur compétitions de district
- Ivan DELAUNAY (D3) : non atteinte du palier de sa division – rétrogradation en D4
- Taoufik JDIRA (D3) : non atteinte du palier de sa division – rétrogradation en D4
- Kyllian LAINE (U15) : non atteinte du palier de sa division – désignation uniquement sur compétitions de district

Participation aux stages de rentrée mais avec Certificat Médical de contre-indication à la pratique sportive :

- Victor AUDOUI (D2)
- Pierre BENOITON (D2)
- Wissam BRIWA (D2)
- Jean MILBEO (U17)

➔ Ils restent désignables et seront convoqués à participer au test physique selon leur modalité de retour.

Stage de rattrapage tous niveaux :

Il s'est déroulé ce dimanche 12 octobre à Saint Aubin de Luigné (mêmes installations que celles de début septembre).

Stage qui s'est déroulé dans un bon climat : bilans et retours positifs.

4. Finalisation du Règlement Intérieur

Thomas GOSSMANN a retravaillé le contenu du RI et présente les différentes modifications apportées.

Il est validé en l'état, mais sera envoyé rapidement au bureau pour dernière consultation.

5. Divers

La commission prend connaissance des mails suivants :

- du 13 octobre 2025, de Camille NOURRY COTTIER, nous informant ne pas souhaiter continuer l'arbitrage en Futsal.
- du 9 octobre 2025, du District de la Sarthe et adressé à Franck FONTENELLE, arbitre officiel, donnant leur accord de le désigner en Sarthe pour la saison 2025/2026.

Thomas GOSSMANN présente des tableaux synthétiques sur lesquels il a travaillé, et dans lesquels sont distinguées les caractéristiques spécifiques à chacune des compétitions (nombre de remplacements, exclusion temporaire ou non, tirs au but, prolongations, autorisation du remplaçant/remplacé...).

Il y apportera quelques modifications et les fera valider par les différentes commissions en charge de ces compétitions.

Une communication sera ensuite faite directement aux arbitres et sur le site du District.

Prochaine réunion : le 18 novembre 2025

Le Président	Le Secrétaire de séance
M. Romain GERNIGON	M. Jean-Christophe JONCHERAY